

La Rochette CartonBoard souscrit à un prêt à impact, « Arkéa PACT », auprès d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels et accélère sa stratégie RSE

- **1^{er} prêt à impact en Savoie pour Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels**
- **1^{er} prêt à impact pour une industrie spécialisée dans le secteur du carton**

Paris, le 5 avril 2022

Fondée en 1873, La Rochette Cartonboard (anciennement RDM La Rochette, reprise en mai 2021 par le groupe Mutaes) est le leader français de la production de cartons d'emballages à base de fibre vierge, destinés à l'industrie pharmaceutique et agroalimentaire. Dans le cadre de sa stratégie RSE, l'entreprise vient de souscrire à un prêt à impact « Arkéa PACT » qui viendra financer la rénovation d'une centrale Biomasse.

La Rochette CartonBoard, implantée au cœur de la Savoie à Valgelon-La Rochette (73), produit 150 000 tonnes d'emballages (5 % des capacités de production européenne et 25 % des capacités françaises). Avec un chiffre d'affaires de 125 M€ par an, la société porte une attention toute particulière aux ressources naturelles et énergétiques utilisées lors de son processus de production. Elle est à ce titre certifiée ISO 9001 version 2015¹, dispose des labels HACCP², PEFC³ et FSC⁴, et, depuis 2021, est certifiée ISO 50001⁵. L'entreprise est également lauréate du cinquième appel d'offres de la CRE (Commission de Régulation de l'Energie) dans le renforcement du développement des énergies renouvelables et la pérennisation des emplois et des savoir-faire industriels en Savoie.

Dispositif de financement innovant, « Arkéa PACT » couple un financement bonifié avec un accompagnement stratégique s'appuyant précisément sur des évaluations conduites par la société d'analyse extra-financière Ethifinance. La Rochette CartonBoard vient tout juste d'obtenir son premier rapport d'évaluation : avec une note de 79/100, l'entreprise se place largement au-dessus du benchmark de son secteur, avec une avance de 35 points, soulignant ses bonnes performances en matière de politiques et pratiques environnementales et sociales.

Parmi les points forts relevés par le rapport Ethifinance :

- Produits conçus de façon durable (utilisation de bois géré durablement, réduction de la quantité d'intrants chimiques, approvisionnement en énergie renouvelable)
- Economies d'énergie et réduction des émissions de gaz à effet de serre grâce à l'utilisation d'énergies renouvelables, d'éclairages LED, remplacement de certaines machines consommatrices

¹ Norme du management de la qualité

² Hazard Analysis Critical Control Point : système d'analyse des dangers et points critiques pour leur maîtrise

³ Certifie la gestion durable des forêts

⁴ Gestion écologique, sociale et économique des forêts

⁵ Amélioration de la performance énergétique

- Indépendance énergétique : 25 % de l'énergie provient d'une centrale Biomasse
- Approvisionnement auprès de fournisseurs locaux (bois, pâtes, ...) et coûts de transports minimisés
- Dispositifs mis en place visant à traiter et recycler l'eau et les déchets

Pierre-Yves Guégan, Directeur Général de la Rochette-CartonBoard déclare : « *Notre stratégie est de maintenir et de renforcer la rentabilité atteinte en 2020, tout en répondant au mieux aux enjeux environnementaux et sociétaux de demain. Quelques mois après le prêt « Arkéa PACT », La Rochette est fière de ses résultats, soulignés par le score élevé décerné par Ethifinance, qui prouvent la matérialité de notre engagement et notre volonté de poursuivre notre démarche d'amélioration.* »

Laurie Humbert, Directrice du Centre d'Affaires Grenoble, et Mikael Arnal, Responsable de Clientèle Industrie, chez Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, se réjouissent : « *Nous sommes particulièrement fiers d'accompagner La Rochette CartonBoard, une entreprise familiale qui a su renforcer sa transition énergétique tout en maintenant les savoir-faire si chers à la région. L'environnement, sans aucun doute, est devenu depuis quelques années un moteur dans le secteur de l'emballage. Comme le démontre La Rochette CartonBoard, c'est la mise en place d'une économie circulaire et du recyclage des matériaux qui feront que nous parviendrons à innover et adopter de nouvelles stratégies gagnant-gagnant à la fois pour la planète, les consommateurs et les entreprises.* »

Le prêt à impact « Arkéa PACT » : pour conjuguer performances financières et extra financières

Accessible dès 2 M€ sur une durée comprise entre 5 et 20 ans, le prêt à impact « Arkéa PACT » prévoit une bonification pouvant atteindre jusqu'à 20 % d'économie sur les frais financiers, si l'emprunteur améliore ses performances ESG (environnement, social et gouvernance) suivant des critères prédéterminés. Afin de garantir la neutralité des évaluations, « Arkéa PACT » s'appuie sur l'agence indépendante d'analyse extra-financière Ethifinance. Celle-ci mesurera les progrès annuels qui feront l'objet d'un rapport remis et commenté au client par la banque.

Lancé en février 2020, le dispositif PACT a déjà convaincu près de 95 acteurs économiques publics et privés pour un total de 500 M€.

À propos d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels

[Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels](#) est la filiale du groupe Crédit Mutuel Arkéa dédiée aux marchés des entreprises (PME & ETI), des acteurs publics et institutionnels locaux et des professionnels de l'immobilier. La banque accompagne 12 000 acteurs économiques partout en France à travers ses 21 implantations. Elle propose à ses clients une offre complète (financements, traitement des flux, moyens de paiement, épargne, assurances, opérations de salle des marchés, opcv, etc.).

Plus d'informations sur : www.arkea-banque-ei.com

Contact presse

Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels

Kablé Communication

Lucie Lelong - lucie.lelong@kable-communication.com - 06 45 69 81 57

Cabinet CLAI

Antoine Szarzewski -

antoine.szarzewski@clai2.com - 07 72 45 47 80